



Manifestations contre le pass sanitaire

Chaque samedi, la peur rôde à France 3 Normandie CAEN

Insultes, menaces, intimidations, dégradations... C'est le lot hebdomadaire des salariés de l'antenne de Caen. Les opposants du pass sanitaire ont désormais pris l'habitude de manifester bruyamment devant les locaux de France 3 Normandie à Caen.

Après le 7 août, où l'équipe de reportage a été contrainte de quitter les lieux de la manifestation, après le 14 août, où les murs du bâtiment ont été tagués, une étape supplémentaire a été franchie samedi dernier avec une tentative d'intrusion.

Cette fois-ci, les manifestants ont voulu pénétrer dans les locaux.

Une vitre de la porte d'entrée principale a été brisée. Plusieurs d'entre eux ont fait le tour du bâtiment pour aller voir si la grille du portail des véhicules était ouverte. Heureusement, le gardien veillait.

Jusqu'où iront-ils ? Allons-nous vivre le même scénario que les salariés du cinéma Pathé, de Caen, ou du centre nautique Eugène Maës. Deux établissements envahis par une foule de manifestants incontrôlables.

Depuis le début de ce mouvement, les équipes de reportage mais aussi les équipes techniques de Caen viennent travailler avec la boule au ventre chaque samedi. Cela n'est pas acceptable. La direction doit trouver des solutions.

Nous le rappelions dans un tract précédent, la liberté d'informer n'est pas négociable, mais elle doit être faite dans un cadre sécurisé. Et la présence d'un APR (agent de protection rapprochée) n'empêche pas le danger. Faut-il continuer à donner la parole à des gens qui ne font que nous insulter ? La réponse mérite réflexion. La Direction laisse à l'appréciation des rédacteurs en chef le choix de couvrir ou pas les manifestations. Dont acte, mais cela doit être débattu en Conférence de rédaction, pas seulement entre cadres. Les journalistes peuvent faire jouer leur droit de retrait. Et il n'est pas question de refiler le bébé à des journalistes CDD.

Quid des autres personnels ? La Direction cherche une solution. Peut-être un renforcement du gardiennage pour mieux sanctuariser l'établissement.

Caen, le 16 septembre 2021